



Certificateurs

- CPNE TEXTILE
- UNION INDUSTRIES TEXTILES

Publics

- Les salariés
- Les demandeurs d'emploi
- Nouvel entrant dans le métier

Accès

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

L'opérateur(trice) en confection réalise en partie ou dans sa totalité (si travaux simples) la confection, d'un article à base d'étoffes, par des opérations simples de préparation et d'assemblage de pièces, en séries.

Il/elle travaille sur un seul poste, à la machine programmable ou non : piqueuse plate ou surjeteuse ou machine spéciale, en respectant les critères qualité et de productivité du client et de l'entreprise.

L'opérateur(trice) doit maîtriser le maniement d'une des trois catégories de machines. L'opérateur(trice) en confection est susceptible d'intervenir sur tout type de pièces et d'étoffes.

Il/elle intervient dans les domaines d'activités professionnelles suivants :

- Prise en compte des consignes techniques pour la réalisation des opérations
- Préparation, réglage et entretien du poste et de la machine : piqueuse plate ou surjeteuse ou machine spéciale
- Préparation et confection des pièces dans le respect des consignes de travail et de qualité

BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1 : Préparer le poste de travail et les opérations de confection d'articles textiles et d'habillement

- Appréhender les étapes dans la chaîne de production de l'entreprise et l'organisation de l'atelier de production ainsi que le système d'information de l'entreprise (sous forme numérique ou non numérique) afin de situer ses

CCN1

3106 - Industrie textile

Nomenclature du niveau de qualification

Niveau 3

Code(s) NSF

240 : Spécialités pluritechnologiques matériaux souples

200 : Technologies industrielles fondamentales

Formacodes

21634 : Machine textile /
21742 : Confection

Code(s) ROME

H2402 - Assemblage - montage de vêtements et produits textiles

État

En cours de renouvellement

activités dans une démarche qualité et collaborative.

- Décoder la gamme opératoire, les prescriptions et les critères qualité fixés en appréhendant le vocabulaire technique et les différentes formes de langages spécifiques à la confection afin d'identifier les opérations à réaliser et communiquer efficacement.
- Vérifier en nature (tissus/étoffes, fils, boutons, fermetures éclair, etc.) et en quantité les pièces approvisionnées au poste de travail au regard de la gamme opératoire afin de prévenir les risques d'anomalies et signaler les erreurs d'approvisionnement.
- Apprécier les caractéristiques relatives aux tissus/étoffes pour appréhender leur particularité dans l'exécution des opérations.
- Préparer sa prise de poste, organiser et régler son espace de travail en fonction des opérations à réaliser et en appliquant les consignes de rangement, nettoyage et les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'entreprise afin de prévenir les risques professionnels dans le cadre de ses activités.
- Appliquer les consignes environnementales en vigueur dans l'entreprise pour garantir une gestion appropriée des déchets et une utilisation responsable des ressources dans le cadre de son poste de travail.

Bloc 2 : Réaliser les opérations de confection d'articles textiles et d'habillement sur piqueuse plate, surjeteuse ou machine spéciale et assurer le suivi de la production à son poste

- Monter les accessoires et outillages adaptés aux opérations à réaliser, mettre en route la machine programmable ou non et procéder aux réglages nécessaires en fonction des tissus/étoffes (légers, fluides, plus ou moins lourds, renforcées d'entoilage) pour assurer une utilisation optimale de la machine et des travaux de confection de qualité.
- Réaliser, dans le respect des contraintes techniques, de qualité et délais impartis, les opérations nécessaires à la préparation des pièces (marquage des repères de couture, surfilage, glaçage, etc.) en respectant les consignes et les critères qualité établis pour garantir un résultat final de qualité.
- Installer les pièces/l'ouvrage sur la machine de manière appropriée en fonction des opérations à réaliser pour garantir la précision et la qualité des coutures.
- Réaliser, dans le respect de la gamme opératoire, des critères qualité et délais impartis, les coutures d'assemblage et/ou de finition (ourlets, bordures, biais, surpiqûres...) sur machine à coudre en adaptant la vitesse de défilement de la machine et le guidage en fonction des travaux à réaliser et de l'incidence de la matière pour garantir un résultat final de qualité.
- Contrôler le bon fonctionnement de la machine utilisée, détecter/signaler les éventuels dysfonctionnements et effectuer, selon les consignes définies par l'entreprise, la maintenance préventive et corrective de 1er niveau afin de prévenir les risques d'incidents, de garantir la continuité de la production et le respect des critères qualité.
- Contrôler la qualité de son travail de préparation, d'assemblage et/ou de

finition en cours et en fin de confection en respectant les critères de qualité et les spécifications techniques afin de garantir la conformité des pièces/articles réalisés.

- Assurer le partage et la remontée d'informations, renseigner et transmettre le suivi de la production à son poste, en utilisant le système d'information de l'entreprise, pour contribuer au bon fonctionnement de l'équipe/atelier, à l'amélioration continue des processus de production et de qualité de l'entreprise.

MODALITÉ D'ÉVALUATIONS

- Livret du candidat réalisé individuellement comprenant un auto-positionnement (1h), en centre de formation ou en entreprise.
- Questionnaire technique à visée professionnelle, réalisé individuellement. (1h30 max), en centre de formation en entreprise. Mise en situation de travail.
- Observation et questionnement en entreprise et/ou sur plateau technique. Le candidat est observé et invité à expliciter les documents avec lesquels il travaille et les activités mises en œuvre relatives au bloc 1 (30 à 45 minutes).
- Entretien final réalisé individuellement avec le candidat en centre ou en entreprise (30 à 45 minutes).

ACTIVITÉS VISÉES

L'Opérateur.trice prépare le poste de travail et les opérations liées à la confection d'articles textiles et d'habillement :

- Prise en compte de son environnement de travail, des consignes et des moyens de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement.
- Décodage et analyse des instructions techniques (gamme opératoire) nécessaires à la réalisation des opérations de confection.
- Vérification des pièces approvisionnées au poste et détection des anomalies, des erreurs d'approvisionnement.
- Organisation et installation au poste, entretien de son espace de travail, tri des déchets et chutes recyclable/réutilisable.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Mécanicien(ne) confection
- Opérateur(trice) confection
- Couseur(se) sur surjeteuse
- Opérateur(trice) piquage
- Opérateur(trice) sur machine à cycle semi-automatique
- Opérateur(trice) sur machine plate
- Opérateur(trice) sur machine spéciale

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

[Referentiel activites competences evaluation_rncp OPconfection T&H](#)